

DECISION

OBJET : PERRECY - Constat d'occupation illégale - Règlement d'honoraires huissier de Justice

Le PRÉSIDENT de la COMMUNAUTE URBAINE du CREUSOT-MONTCEAU-LES-MINES,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 06 octobre 2022, devenue exécutoire à compter du 08 octobre 2022, lui donnant délégation d'attributions, dans le cadre de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que la Communauté Urbaine est propriétaire d'une parcelle en délaissé située rue Bernard PALISSY sur la commune de PERRECY les Forges,

Considérant qu'une partie de la parcelle est occupée illégalement par un administré de la commune de Perrecy-les-Forges,

Considérant que la Communauté Urbaine a demandé à Maître SIMARD-PATRICOT, commissaire de justice, de constater cette occupation illégale et de mettre en demeure l'administré de quitter les lieux,

Considérant que Maître SIMARD-PATRICOT, commissaire de justice, s'est rendu le 23 mars 2023 sur la parcelle pour constater les faits et délivrer la mise en demeure à l'administré,

DECIDE ce qui suit :

- De confier à Maître SIMARD-PATRICOT, commissaire de justice, 56 Avenue de la République – 71210 MONTCHANIN - le soin de constater l'occupation illégale de cette parcelle et de délivrer une mise en demeure ;
- De régler les honoraires, d'un montant de 346,57 €, à Maître SIMARD-PATRICOT sur le budget principal sur la ligne correspondante ;
- La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication ;
- La présente décision sera communiquée aux membres du conseil communautaire à la faveur d'une prochaine réunion ;

Fait à Le Creusot, le 30 mars 2023

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 3 avril 2023
et publié, affiché ou notifié le 3 avril 2023

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,

David MARTI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'DM', written over a horizontal line.

LE PRESIDENT,

David MARTI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'DM', written over a horizontal line.